

Notice : Information de l'utilisateur

AUGVERZ 1 mg/ml + 3 mg/ml collyre en solution

Dextran 70 / Hypromellose

Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours utiliser ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre pharmacien.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 3 jours.

Que contient cette notice? :

1. Qu'est-ce que AUGVERZ et dans quel cas est-il utilisé
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser AUGVERZ
3. Comment utiliser AUGVERZ
4. Quels sont les effets indésirables éventuels
5. Comment conserver AUGVERZ
6. Contenu de l'emballage et autres informations

1. Qu'est-ce que AUGVERZ et dans quel cas est-il utilisé ?

AUGVERZ est un collyre constitué de larmes artificielles (contient du dextran 70 et de l'hypromellose).

Il est utilisé chez l'adulte pour traiter :

- la sécheresse oculaire
- l'insuffisance des glandes lacrymales
- l'instabilité du film lacrymal

2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser AUGVERZ ?

N'utilisez jamais AUGVERZ :

- si vous êtes allergique à l'un des composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la rubrique 6.

Avertissements et précautions

- Utilisez AUGVERZ uniquement pour instiller des gouttes dans vos yeux.
- Si vous présentez des maux de tête, des douleurs oculaires, des changements de la vision, une irritation oculaire ou une rougeur de l'œil persistante, ou si votre affection s'aggrave ou ne s'améliore pas après 3 jours, arrêtez d'utiliser ce médicament et contactez votre médecin.
- Si vous utilisez d'autres médicaments, veuillez lire aussi la rubrique « Autres médicaments et AUGVERZ ».

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant d'utiliser AUGVERZ.

Autres médicaments et AUGVERZ

Si vous utilisez d'autres préparations ophtalmiques, vous devez attendre au moins 5 minutes entre chaque administration. Si vous utilisez également une pommade ophtalmique, appliquez celle-ci en dernier lieu.

Informez votre médecin ou pharmacien si vous utilisez, avez récemment utilisé ou pourriez utiliser tout autre médicament.

AUGVERZ avec des aliments et boissons

Les aliments et les boissons n'ont pas d'influence sur votre traitement.

Grossesse, allaitement et fertilité

Vous pouvez utiliser AUGVERZ si vous êtes enceinte ou si vous allaitez.

Aucun effet sur la fertilité n'est attendu avec AUGVERZ.

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Si vous avez temporairement la vision floue après l'utilisation de AUGVERZ, ne conduisez pas de véhicules et n'utilisez pas de machines avant que votre vision ne soit redevenue claire.

3. Comment utiliser AUGVERZ ?

Veillez à toujours utiliser ce médicament en suivant exactement les informations fournies dans cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

La dose recommandée est de :

- 1 ou 2 gouttes dans l'œil (les yeux) affecté(s) lorsque c'est nécessaire.
- Vous pouvez utiliser le collyre autant de fois que nécessaire, sauf indication contraire de votre médecin.

Utilisez AUGVERZ uniquement dans vos **yeux**.

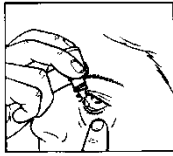
Avant d'utiliser le médicament, retirez la bague de sécurité si elle est détachée après que vous avez ôté le bouchon du flacon.

Veillez à ce que le compte-gouttes ne touche pas les paupières, les surfaces voisines ou d'autres surfaces car cela risquerait de contaminer le compte-gouttes et le collyre. Gardez le flacon bien fermé quand il n'est pas utilisé.

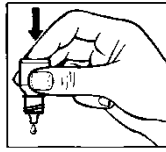
Si votre médecin vous a prescrit AUGVERZ, il vous dira pendant combien de temps vous devez l'utiliser. N'arrêtez pas le traitement prématurément.

Contactez votre médecin si vos symptômes s'aggravent ou ne s'améliorent pas après 3 jours.

Mode d'emploi :



1



2



3

1. **Lavez-vous les mains** avant d'utiliser AUGVERZ.
2. Asseyez-vous devant un miroir afin de voir ce que vous faites.
3. Dévissez le bouchon du flacon.
4. **Veillez à ce que le compte-gouttes ne touche rien d'autre**, car cela risquerait de contaminer le contenu.
5. Tenez le flacon tête en bas dans une main, entre le pouce et le majeur.
6. Penchez la tête en arrière.
7. Tirez la paupière inférieure de l'œil affecté vers le bas avec un doigt de l'autre main (Figure 1).
8. Rapprochez le compte-gouttes de votre œil sans le toucher et appuyez **légèrement** sur la base du flacon avec votre index (Figure 2) afin qu'une ou deux gouttes tombent dans le sillon entre l'œil et la paupière inférieure.
9. **Fermez l'œil et appuyez avec un doigt sur le coin de votre œil près du nez pendant 2 minutes** (Figure 3).
10. Répétez, si nécessaire, les étapes 5 à 8 pour l'autre œil. Revissez fermement le bouchon sur le flacon.

Si une goutte tombe à côté de votre œil, recommencez.

Si vous avez utilisé plus de AUGVERZ que vous n'auriez dû

Si vous avez instillé plus de AUGVERZ que nécessaire **dans votre œil**, rincez-vous l'œil à l'eau tiède. N'instillez plus d'autres gouttes jusqu'au moment de la dose suivante.

Si vous avez utilisé trop de AUGVERZ ou si vous l'avez accidentellement **avalé**, aucun effet indésirable ne devrait se produire. Il est toutefois recommandé de demander conseil à votre médecin, à votre pharmacien ou au Centre Antipoison (**070/245.245**).

Si vous oubliez d'utiliser AUGVERZ

Si vous avez oublié d'utiliser votre collyre, administrez la dose suivante comme programmé. Si le moment d'administration de la dose suivante est proche, sautez la dose oubliée et suivez le schéma posologique normal. **N'utilisez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oubliée d'utiliser.**

Si vous utilisez un autre collyre ou pommade ophtalmique, attendez au moins 5 minutes entre chaque médicament. Les pommades ophtalmiques doivent être administrées en dernier.

Si vous arrêtez d'utiliser AUGVERZ

Lorsque vous arrêtez le traitement, vos symptômes de sécheresse oculaire peuvent réapparaître.

4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Les effets indésirables ont été groupés selon la fréquence à laquelle ils apparaissent : «**très fréquent**» : apparaît chez plus de 1 patient sur 10, «**fréquent**» : chez 1 à 10 patients sur 100, «**peu fréquent**» : chez 1 à 10 patients sur 1 000, «**rare**» : chez 1 à 10 patients sur 10 000, «**très rare**» :

chez moins d'1 patient sur 10 000 et « **fréquence indéterminée** » : ne peut être estimée sur la base des données disponibles.

• **Affections oculaires :**

- **Très fréquent** : vision floue.
- **Fréquent** : yeux secs – gêne oculaire – sensation anormale dans l'œil – sensation d'un corps étranger dans l'œil - affection des paupières.
- **Peu fréquent** : sensibilité à la lumière – sensation oculaire diminuée – démangeaisons de l'œil – irritation oculaire – rougeur de l'œil.
- **Fréquence indéterminée** : gonflement des yeux – douleur oculaire – écoulement – rougeur des paupières – squames sur les paupières – sécrétion lacrymale augmentée.

• **Réactions dans d'autres parties du corps :**

- **Peu fréquent** : maux de tête - sensation d'inconfort.
- **Fréquence indéterminée** : allergie (hypersensibilité)

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via :

Belgique :

Agence fédérale des Médicaments et des Produits de Santé,
Département Vigilance
Avenue Galilée 5/03
B-1210 Bruxelles
Site web : www.notifieruneffetindesirable.be
e-mail : adr@afmps.be

Luxembourg :

Centre Régional de Pharmacovigilance de Nancy
Bâtiment de Biologie Moléculaire et de Biopathologie (BBB)
CHRU de Nancy – Hôpitaux de Brabois
Rue du Morvan
54 511 VANDOEUVRE LES NANCY CEDEX
Tél : (+33) 3 83 65 60 85 / 87
E-mail : crpv@chru-nancy.fr

ou

Direction de la Santé
Division de la Pharmacie et des Médicaments
20, rue de Bitbourg
L-1273 Luxembourg-Hamm
Tél. : (+352) 2478 5592
E-mail : pharmacovigilance@ms.etat.lu

Link pour le formulaire :

<https://guichet.public.lu/fr/entreprises/sectoriel/sante/medecins/notification-effets-indesirables-medicaments.html>

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. Comment conserver AUGVERZ

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

A conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

Ne pas utiliser AUGVERZ plus de 4 semaines après la première ouverture.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'étiquette et sur l'emballage après « EXP ». La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ne jetez aucun médicament au tout à l'égout ni avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. Contenu de l'emballage et autres informations

Ce que contient AUGVERZ

- Les substances actives sont le dextran 70 (1 mg/ml) et l'hypermellose (3 mg/ml).
- Les autres composants sont le chlorure de sodium, le chlorure de potassium, le borax, le polyquaternium-1, l'acide chlorhydrique et/ou l'hydroxyde de sodium concentré (pour l'ajustement du pH) et de l'eau purifiée.

Comment se présente AUGVERZ et contenu de l'emballage extérieur

AUGVERZ collyre en solution est livré dans un flacon en plastique avec compte-gouttes de 5, 10 ou 15 ml (DROPTAINER®) muni d'un bouchon à vis.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Titulaire de l'Autorisation de mise sur le marché et fabricant

Titulaire de l'Autorisation de mise sur le marché

Alcon NV
Stationsstraat 55
B-2800 Mechelen

Fabricants

SA ALCON-COUVREUR NV	ou	SIEGFRIED EL MASNOU, S.A.
Rijksweg 14		Camil Fabra 58
B-2870 Puurs		08320 El Masnou, Barcelone
		Espagne

Alcon Laboratories Belgium
Lichterveld 3
B-2870 Puurs-Sint-Amands

Numéro de l'Autorisation de mise sur le marché : BE185674

Mode de délivrance : Médicament non soumis à prescription médicale.

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est 03/2022.